



GESTION DURABLE DE LA FRÉQUENTATION DANS LES GRANDS SITES DE FRANCE

Notions clés

- **Point d'attention principal :**

Ne pas tomber dans le piège d'un débat binaire : interdire ou ne pas interdire l'accès (quotas) ou de rester focalisé sur un problème très spécifique à un territoire pris en exemple et qui ne prend pas en compte les spécificités du territoire (géographie pour des quotas notamment), la transversalité et multidisciplinarité que suppose la gestion de la fréquentation par les Grands Sites.

Veiller à élargir au projet de territoire global, valoriser les solutions mises en place localement, dans le temps long et avec une multitude d'actions imbriquées.

- **Message clé :**

Les solutions existent, elles peuvent prendre des formes très variables et s'adaptent au cas par cas à chaque territoire dans leur singularité géographique, patrimoniale, économique, etc. dans le cadre d'un projet cohérent et concerté. La gestion durable de la fréquentation passe par un projet de territoire inscrit dans la durée.

La vision des Grands Sites de France

Nous préférons parler de gestion durable de la fréquentation. **Il faut différencier le traitement des pics de celui de la surfréquentation pérenne**

Dit autrement : Pour les Grands Sites de France, la gestion de la fréquentation distingue la gestion des pics et des phénomènes de longue durée. Elle analyse les impacts liés au nombre de visiteurs et ceux liés à la qualité du tourisme et de sa gestion.

Un **équilibre** entre l'accueil, la préservation et le développement économique.

Dit autrement : Gérer la fréquentation est au cœur de l'action des Grands Sites de France depuis leur origine. En plus de 20 ans ils ont développé une méthodologie de projet exemplaire et une expertise qui permet de maintenir l'équilibre entre la préservation des sites, de la qualité de vie des habitants et de l'expérience des visiteurs.

Une **méthodologie** : travailler en **transversalité**, avec tous les acteurs, à l'échelle pertinente, s'inscrire dans le temps long,

Un **tourisme choisi et non subi**, qui reflète la singularité du territoire, qui soit ancré dans ses valeurs, et qui **irrigue le territoire**.

Dit autrement : La gestion durable de la fréquentation est ainsi intégrée dans une stratégie touristique globale et pour le long terme qui mobilise de nombreux leviers d'action et compétences (observation, aménagement, stratégie de l'offre, communication...).

En se fixant collectivement une trajectoire vers un tourisme choisi et non plus subi, le projet touristique compose le projet du territoire à long terme et permet aux collectivités gestionnaires de poursuivre et d'adapter habilement sa mise en œuvre face aux nouveaux défis.

Mieux réparti dans l'espace et dans le temps, **le flux touristique contribue ainsi au maintien, voire au développement** de services de proximité pour la population locale.

Ce n'est pas simple, c'est du temps, de la mobilisation, sur des années.

Les Grands Sites de France ne prétendent pas avoir trouvé la ou les solutions miracles pour résoudre les problématiques liées à la fréquentation touristique. Ils observent, expérimentent, ouvrent la discussion pour trouver les solutions adaptées à leur territoire et à leurs moyens de mise en œuvre. Leurs actions s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue au long cours.

Foire aux questions

Comment les Grands Sites de France répondent-ils aux enjeux de surfréquentation ?

Pour les Grands Sites de France, gérer la fréquentation et protéger durablement les sites en préservant la qualité de vie des habitants, c'est porter des projets de territoire sur le long terme, fondés sur une vision stratégique globale concertée avec la population locale et les acteurs socioprofessionnels.

La gestion de la fréquentation ainsi intégrée dans une stratégie globale permet de mobiliser des leviers aussi nombreux que l'observation de l'espace naturel, de sa fréquentation et des mobilités ; la mise en place d'une gouvernance et d'une gestion pérennes ; la conciliation des usages ; la mise en place d'aménagements ; la conception d'offres de tourisme durable ; la sensibilisation des habitants et des visiteurs ; la communication...

Pensez-vous qu'il faille réglementer et mettre en place des quotas ?

- C'est **un moyen parmi d'autres**, qui peut être utilisé lorsque c'est le plus pertinent, mais ce n'est pas le cas partout. **Les quotas sont des mesures qui ne peuvent pas** résoudre l'ensemble des problèmes et sont **limités à certains sites** (accès unique et sans habitant). C'est une solution de **dernier recours** pour certaines périodes de l'année et sur des lieux particulièrement fragiles. Dit autrement : Il est parfois nécessaire pour répondre à une problématique urgente (cf. Calanque de Sugiton, Cascades du Parapluie) ou lorsque tous les autres moyens de préservation ont été épuisés. Les restrictions d'accès (préférer ce terme à quotas) sont largement utilisées dans les Grands Sites de France pour canaliser une fréquentation touristique trop impactante pour les espaces naturels. Cependant, leur efficacité est soumise à conditions :
 - La géographie du site. Pour les paysages habités, cette solution seule peut difficilement répondre aux enjeux. Elle peut néanmoins se révéler efficace sur une partie restreinte et identifiée du territoire. On admettra qu'une restriction d'accès sera plus efficace pour une île ou un fond de vallée inhabité et où les modes d'accès sont naturellement limités.
 - La compétence et l'appareil juridique suffisants pour les mettre en place
 - Des moyens de fonctionnement et humains suffisants pour une application effective
 - Une préparation en amont, au risque sinon d'un rejet par la population locale
 - Des moyens de communication et de médiation, de sorte à rendre les restrictions compréhensibles et acceptables (cf. Parc national des Calanques).
- Dans tous les cas le quota doit s'inscrire **dans un projet de territoire plus global avec une vision à long terme**, travailler avec les acteurs du tourisme et les acteurs économiques, une stratégie de l'offre, un schéma d'accueil, une communication, sinon l'interdiction sera prioritairement rejetée par les usagers locaux.

- La mise en place de restrictions par paliers est également une bonne pratique (cf. Massif du Canigó : interdiction d'accès aux voitures à +3000m, puis +2000m)
- Au fond, il y a plus de solutions qui ne sont pas des quotas et qui montrent leur efficacité (site accessible uniquement à pied, recul du stationnement ou mise en place de parkings temporaires, accueil postés, détournement de sentiers, mise en défens,...)

Peut-on concilier préservation des espaces naturels et tourisme ?

- Lorsque que le tourisme est maîtrisé, il peut être un levier de préservation par la sensibilisation, la renaturation, la gestion des circulations, le développement des mobilités douces...
- La gestion durable de la fréquentation telle que mise en œuvre dans les Grands Sites de France contribue à la préservation du paysage : de l'espace naturel, du cadre de vie des habitants et de la qualité de l'expérience de visite.
- La spécificité des Grands Sites de France c'est un paysage protégé, très attractif et souvent habité, une politique qui ne vise **pas de mise sous cloche** et qui n'interdit pas le tourisme ou la pratique touristique. Il faut accueillir selon les règles de ces espaces naturels et de leurs habitants afin de favoriser l'**acceptabilité** du tourisme et trouver un **équilibre** favorisant un développement durable.
- Il y a aussi un enjeu fort à changer de paradigme et d'indicateurs de « performance » dans le tourisme. Nous souhaitons passer à un tourisme qui estime qu'une « bonne saison » n'est pas nécessairement celle qui sera très rentable d'un point de vue économique, avec +15% de visiteurs, mais aussi une saison où l'on observe que la biodiversité aura progressé de +15% et des paysages qui auront trouvé leur apaisement tout en accueillant des visiteurs avec des indicateurs pertinents pour ce faire ([cf. guide d'ATD « Mesurer sa performance touristique autrement »](#) + [cf. étude evalto de Bibracte / l'observatoire des perceptions du tourisme : indicateur d'acceptabilité du tourisme](#)).

Il faut protéger la nature, pourquoi ne pas bloquer l'accès aux touristes ?

- Certains espaces naturels protégés sont soumis à cette règle (réserves intégrales, zone de protection de biotope, etc.), les Grands Sites de France englobent dans leurs périmètres des espaces de cette nature.
- Les territoires labellisés Grands Sites de France sont des territoires vivants, habités, dont la qualité de gestion a été reconnue par l'État et vise à préserver le paysage, le cadre de vie et la qualité de la visite. C'est un objectif de **développement durable et non une mise sous-cloche**.
- Par ailleurs, le **droit d'accès à la nature** est profondément ancré dans la culture française (européenne ?). Ce patrimoine commun fait aussi culture commune, cohésion (à l'instar du modèle scandinave et à l'opposé du modèle américain qui suppose un droit d'entrée à la nature) C'est aussi un moyen de sensibiliser à la protection. Le droit à la nature ne doit pas être un luxe, pour conserver ce droit il faut pouvoir respecter les règles d'usage en nature.

Certains territoires / acteurs du tourisme souhaiteraient accueillir plus de touristes, que leur répondez-vous ?

- Certains territoires / sites touristiques ont vocation à accueillir des touristes et l'augmentation de leur fréquentation est une bonne nouvelle. Leur participation au projet de territoire et à une stratégie de destination globale peut d'ailleurs contribuer à soulager les sites les plus saturés.
- Il peut y avoir des inquiétudes pour des sites naturels, protégés pour leur qualité paysagère et leur biodiversité, qui subissent des **pressions nouvelles**. La construction d'un projet touristique, à l'échelle pertinente, concerté avec les habitants et acteurs locaux, dans lequel la gouvernance et l'offre sont clarifiées est un préalable indispensable. Il permet de fixer une trajectoire partagée vers un tourisme souhaitable et acceptable pour tous.

Avec vos mesures pour réguler les flux, n'oubliez-vous pas les acteurs économiques ?

- Ce n'est pas une opposition entre l'un et l'autre mais **le choix par le territoire d'un modèle de développement** : un tourisme qui corresponde aux spécificités du territoire avec des retombées locales les plus profitables.
- Le label Grand Site de France induit un **travail avec les acteurs économiques sur du long terme, pour un tourisme profitable**. Ce n'est pas forcément le nombre de visiteurs qui est le plus profitable.
- Si certains espaces fragiles se doivent d'être préservés c'est aussi afin de **préserver ce qui fait l'attractivité du site**.
- Lorsqu'elle est adaptée au territoire et ancrée dans ses valeurs, l'offre touristique peut contribuer à éviter la banalisation des lieux, révéler leur singularité et contribue à **diversifier l'économie locale** afin d'éviter une dépendance excessive au secteur du tourisme. Elle peut participer à **préserver les activités traditionnelles** sur le territoire (artisanat, agriculture, viticulture, etc.)

Comment les Grands Sites s'y prennent pour concilier les besoins des résidents locaux avec les attentes des visiteurs pour atténuer les problèmes liés au surtourisme ?

- La maîtrise du foncier est un puissant levier d'action pour concilier les besoins des habitants face au développement du tourisme. Elle permet d'anticiper la pression exercée sur la ressource foncière (spéculation immobilière, privatisation de l'accès aux espaces naturels, phénomène des lits froids, gentrification, etc.) et de faciliter les interventions d'utilité publique (cf. guide fréquentation, Dune du Pilat / CH.3)
- **La concertation est au cœur de la méthode Grand Site de France**. Les GSF développent des projets (aménagements, animations, outils d'interprétation...) qui n'ostracisent pas les résidents et leurs usages pour ne réserver des offres et services qu'aux touristes.
- Ils animent des collectifs d'acteurs sur le territoire par l'organisation de temps de dialogue réguliers et inclusifs. Ces derniers visent à renforcer une culture commune autour du projet du territoire qui comprend la question du tourisme. Ces temps essentiels favorisent l'appropriation des connaissances et des enjeux liés à la fréquentation touristique propre au territoire, à objectiver des ressentis et à identifier les leviers d'un tourisme plus acceptable.
- L'offre touristique des GSF se veut immersive, à la **rencontre** des habitants et au plus proche du territoire et de ses valeurs patrimoniales. Elle s'inscrit dans une logique de slow tourisme ou la rencontre avec les locaux est encouragée afin d'accueillir chaque visiteur comme un individu et non un élément d'une masse. (cf. doc cadre tourisme)
- Les conflits d'usages sont récurrents dans les destinations touristiques comme les Grands Sites de France, pour y faire face, certains GSF ont recours à des relevés d'observation de ressentis (enquêtes, ateliers, animations sur les marchés etc) s'adressant à la fois aux habitants et aux visiteurs. Ces relevés permettent d'**objectiver des perceptions subjectives** ou idées reçues sur le tourisme et les pratiques touristiques. C'est le cas au Grand Site de France Bibracte-Morvan des Sommets et dans le Grand Site de France en projet Estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort.

Pourquoi ne faites-vous rien pour lutter contre le sur-tourisme ?

L'enjeu est bien de faire. Si l'action des Grands Sites de France pour lutter contre le sur-tourisme peut paraître peu visible ou médiatisée, c'est parce qu'elle prend forme sur le temps long et de manière plurielle !

C'est important de replacer cet enjeu dans une temporalité : l'explosion de la fréquentation dans les espaces naturels particulièrement marquée depuis 2020, ça ne fait « que » 4 ans.

Dit autrement : Si les enjeux de « surfréquentation » ont connu un regain d'intérêt médiatique ces 5 dernières années, notamment lors de la crise sanitaire, ces phénomènes préexistaient dans les années 70-80. L'avènement des congés payés et des grands départs estivaux ont provoqué l'émergence de la politique nationale Grand Site de France qui reconnaît aujourd'hui la gestion exemplaire de ces paysages patrimoniaux très fréquentés.

La méthodologie pour gérer durablement la fréquentation dans les GSF comprend une articulation des temporalités d'action de court et de moyen-long terme. Une distinction est faite dans le traitement des pics, de la répétition régulière de ces pics et des phénomènes de très longue durée (sur-tourisme) dont les impacts sont les plus redoutables. Aujourd'hui les GSF mènent des actions régulières pour contrôler les pics, réduire leur répétition et in fine éviter une situation de sur-tourisme.

Les Grands Sites de France ne prétendent pas avoir trouvé la ou les solutions miracles pour résoudre les problématiques liées à la fréquentation touristique. Ils observent, expérimentent, ouvrent la discussion pour trouver les solutions adaptées à leur territoire et à leurs moyens de mise en œuvre. Leurs actions s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue au long cours.

L'engagement politique est primordial : c'est une démarche nationale exigeante portée par le Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires. Nous ne sommes pas seuls, nous adhérons à un réseau, nous sommes en permanence en train d'apprendre. Nous travaillons avec des partenaires, nous y consacrons du temps et des moyens.

Les sites ne sont saturés qu'une partie de l'année, qui est extrêmement médiatisée, le reste de l'année, le site est géré et la fréquentation moins importante, cette fréquentation plus apaisée est moins relayée.